

VIDAL DE LA FAMILLE

ECHINACEA ANGUSTIFOLIA TEINTURE MÈRE BOIRON

Fiche révisée le : 06/07/2020

Homéopathie

[.Composition.](#) [Indications.](#) [Contre-indications.](#) [Attention.](#) [Grossesse et allaitement.](#) [Mode d'emploi et posologie.](#) [Conseils.](#)
[Lexique](#)

COMPOSITION

Echinacea teinture mère, alcool.

INDICATIONS

Ce médicament contient un extrait de plantes.

Il est utilisé dans le [traitement homéopathique](#) du rhume et des maux de gorge associés.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit être utilisé dans les cas suivants :

- [allergie](#) aux plantes de la famille des Astéracées (composées),
- enfant de moins de 12 ans.

ATTENTION

Cette solution buvable contient de l'alcool (260 mg d'alcool pour 30 gouttes, soit l'équivalent de 6,6 ml de bière ou 2,7 ml de vin). Il faut en tenir compte en cas d'[épilepsie](#), d'[insuffisance hépatique](#) et chez l'enfant.

GROSSESSE et ALLAITEMENT

En raison de la présence d'alcool, ce médicament est déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

La solution est fortement alcoolisée ; les gouttes doivent être diluées dans une peu d'eau.

Posologie usuelle:

- Adulte : 15 à 30 gouttes, 3 fois par jour.
- Enfant de 12 à 18 ans : 1 goutte par kg et par jour à répartir en 3 prises ; soit par exemple pour un enfant de 45 kg, 15 gouttes, 3 fois par jour.

La durée du traitement ne doit pas dépasser 1 semaine sans avis médical.

CONSEILS

Ce médicament ne doit pas être conservé plus de 6 mois après ouverture du flacon ; pensez à noter la date de première utilisation sur la boîte.

LEXIQUE

allergie

Réaction cutanée (démangeaisons, boutons, gonflement) ou malaise général apparaissant après un contact avec une substance particulière, l'utilisation d'un médicament ou l'ingestion d'un aliment. Les principales formes d'allergie sont l'eczéma, l'urticaire, l'asthme, l'œdème de Quincke et le choc allergique (choc anaphylactique). L'allergie alimentaire peut également se traduire par des troubles digestifs.

épilepsie

Maladie chronique survenant par crises, liée à une anomalie de l'activité électrique d'un groupe de cellules cérébrales. Ses manifestations, d'intensité variable, vont de la chute brutale de l'attention (absences, ou petit mal) à la perte de conscience accompagnée de mouvements musculaires anormaux (convulsions, ou grand mal). L'épilepsie partielle, comme son nom l'indique, ne concerne pas la totalité du corps : les mouvements saccadés ne touchent qu'un ou plusieurs groupes musculaires.

insuffisance hépatique

Incapacité du foie à remplir sa fonction, qui est essentiellement l'élimination de certains déchets, mais également la synthèse de nombreuses substances biologiques indispensables à l'organisme : albumine, cholestérol et facteurs de la coagulation (vitamine K, etc.).

traitement homéopathique

Traitement basé sur l'administration de substances fortement diluées d'origine végétale, animale ou minérale. Les grands principes de l'homéopathie sont la similitude (utilisation de substances produisant des effets semblables aux symptômes de la maladie), la dilution infinitésimale (les substances utilisées font l'objet de multiples dilutions) et la globalité (la cible du traitement n'est pas un organe en particulier, mais l'individu dans son ensemble).